



N°17 - JUILLET 2024

OPALIM
ORGANISATION
DES PRODUCTEURS
ASSOCIÉS DU LIMOUSIN

CONTACT ELEVAGE

LE JOURNAL DES ADHÉRENTS



Les tiques au taquet !

Pages 10 à 11



MELOVINE : la réussite d'une reproduction planifiée

Pages 14 à 15



2024, une année fourragère hors norme, comment s'y adapter ?

Pages 7 à 8



www.opalim.org



EDITO

Chères adhérentes, chers adhérents,

OPALIM c'est plus de 30 ans d'expérience au service des éleveurs et des marchands. Alors si l'année 2023 est un tournant, nous pouvons être fiers de ce que nous avons fait et certains d'être prêt à rendre toujours plus de services à nos adhérents.

Ce monde qui bouge ne doit pas laisser le paysan comme la variable d'ajustement de cette conjoncture mouvante.

Les outils existent, les outils émergent et OPALIM pourra les mettre en œuvre afin de promouvoir de la lisibilité, de la stabilité qui permettront des installations et des poursuites d'activités sécurisées.

OPALIM, 1^{ère} OPNC de Nouvelle-Aquitaine, a son rôle à jouer, car il ne faut plus qu'agriculteur soit le seul métier à ne pas pouvoir aligner son prix de vente sur son coût de production. OPALIM peut accompagner ses adhérents dans les calculs de ces coûts de production et dans la maîtrise de ces derniers et permettra alors à chacun de savoir construire un prix et de le faire reconnaître.

Aujourd'hui, tous les acteurs de la filière travaillent avec une envie sans borne, une envie de bien faire, de protéger la société (autosuffisance et sécurité alimentaire) et surtout « l'envie de faire perdurer une production bovine et ovine d'excellence ».

Faire perdurer ces élevages dans les conditions actuelles (climat, règle, attentes sociétales) est un challenge « fort », que nous relevons ensemble.

Un exemple : aujourd'hui plus que jamais la météo, les périodes de sécheresse ou les pluies pénalisantes, obligent chacun à s'adapter. Dans cette édition, notre partenaire Yan MATHIOUX, Nutritionniste Indépendant, nous explique comment s'adapter.

Merci à vous qui nous faite confiance, merci au personnel d'OPALIM qui chaque jour, vous donne raison d'avoir confiance en eux et en OPALIM.

*Patrick BLANC
Président d'OPALIM*



Depuis début avril, j'ai le plaisir d'occuper le poste de directeur d'OPALIM à votre service, vous les 1 100 éleveurs adhérents de notre association, ainsi que vous nos acheteurs désignés.

Cela fait bientôt 25 ans que je gravite dans le monde professionnel agricole limousin. Je suis creusois, et à la sortie de mes études d'ingénieur en agriculture réalisées en Normandie et agrémentées de nombreux stages en exploitations agricoles aux quatre coins de la France et de l'Europe, j'ai choisi de revenir en Creuse en intégrant le

Cerfrance comme conseiller, puis comme responsable du service conseil agricole, lors de la fusion des deux entités des départements de la Haute-Vienne et de la Creuse.

Je n'ai pas encore 50 ans et j'ai deux enfants, un garçon et une fille, qui comme moi, grandissent dans la ruralité de notre Limousin, au plus près de la terre. S'il faut chercher trois générations avant moi pour trouver trace d'un agriculteur dans ma famille, je me suis imprégné de l'élevage depuis mon plus jeune âge au contact de mes deux grands-pères. Tous deux vétérinaires avaient, l'un et l'autre, conservé une petite exploitation et un troupeau de vaches limousines pour l'un et de vaches charolaises et de quelques brebis pour l'autre.

C'était donc essentiel pour moi de poursuivre ma carrière au service de l'élevage, et quoi de plus évident que de le faire à OPALIM, où l'indépendance et la satisfaction des besoins des adhérents, sont dans la nature profonde de notre association.

Et c'est fort de mon expérience, de la compétence des onze collaborateurs de l'équipe en place et de la volonté de notre conseil d'administration que je mettrai tout en œuvre pour permettre à OPALIM de continuer d'appuyer chacun de ses adhérents dans son quotidien d'éleveur.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement, dans nos bureaux, où mieux encore sur votre exploitation en Charente, en Charente-Maritime, en Creuse, en Haute-Vienne, en Vienne ou encore dans le Berry.

Guillaume Gayaud

SOMMAIRE

Actu & Evénements

Le pepsinogène P 3

Assemblée Générale d'Opalim - Juin 2024 P 4



Une enquête pour comprendre la perception de la contractualisation P 6

Services & techniques

2024, une année fourragère hors norme, comment s'y adapter ? P 7

Quelles alternatives à la litière de paille ? P 9

Les tiques au taquet ! P 10



La génétique en bovins allaitants, un élément zootechnique à ne pas négliger P 12

MELOVINE® : la réussite d'une reproduction planifiée P 14

Responsable de la publication : Patrick BLANC

Responsables de la rédaction, Secrétaires de rédaction : Guillaume GAYAUD et Sophie BETOULLE

Rédacteurs de ce numéro : Marion AMIGOU, Sophie BETOULLE, Gwendal BOUCHER, Etienne DEFAYE, Amélie JUDE et Guillaume GAYAUD.

Impression : Atelier Graphique - 05 55 50 68 22 - LIMOGES

Crédits Photos : OPALIM, Atelier Graphique, Adobe Stock

Crédit photo page 10 : sharon-co-images sur Unsplash

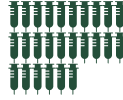
OPALIM : 2 Avenue Georges Guinguoin
CS 80912 PANAZOL - 87017 LIMOGES Cedex 1
05 87 50 42 30 - www.opalim.org

Imprimé à 1 400 exemplaires - Prix du numéro : 3 euros

Pourquoi y aurait-il un intérêt technico-économique à proposer un service [dosage du pepsinogène] aux éleveurs bovins allaitants d'opalin ?

Réalisation de 15 enquêtes sur 3 départements (Creuse, Haute-Vienne et Charente)

127 Génisses prélevées



Introduction

Il faut 8 à 10 mois de contact pour que les génisses obtiennent une immunité contre les strongles digestifs. On parle du TCE « Temps de Contact Effectif ».

Calcul du Temps de Contact Effectif (TCE)

TCE = Durée totale de pâturage avant le premier vêlage - Durée de traitements restants - Périodes de sécheresse et/ou forte complémentation



- Dosage du pepsinogène + fiable que les coproscopies qui a pour conséquence des traitements ciblés sélectifs => prévient l'apparition de résistance face aux produits anti-parasitaires.
- Eventuelle baisse d'achat => frais d'élevage réduit pour l'éleveur.
- Moins de temps passé à déparasiter.



Matériel et méthodes

Interprétation des résultats grâce aux trois indicateurs liés à l'infestation des strongles digestifs (opg : œufs par gramme de fèces)

Risque parasitaire aux SGI (Strongle Gastro-Intestinaux)	Nombre d'œufs excrétés par gramme de fèces (coproscopie)
Faible	Moins de 50
Moyen	50 à 200
Élevé	Plus de 200

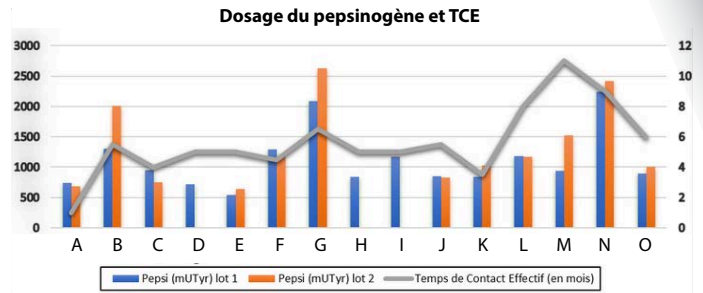
Stratégie thérapeutique en fonction du taux de pepsinogène (en mUTyr)

Faible (Pas de traitement)	≤ 1000 mUTyr
Moyen (Observation des animaux poil piqué, NEC et bouse) : Décision de traitement ou non	1000 - 1750 mUTyr
Élevé (Traitement fortement recommandé)	> 1750 mUTyr

Les deux tableaux ont servi de support d'interprétation des résultats.

Résultats

Mise en évidence de l'absence de corrélation entre les coproscopies & les dosages du pepsinogène



Absence de corrélation entre le temps de pâturage et les taux de pepsinogène.

Discussion des résultats et propositions d'évolution pour l'entreprise

Nombre d'éleveurs qui mettent en place les actions concernant la conduite de traitement des génisses avant et après l'étude

	Pas de traitement	Traitement sélectif	Traitement systématique
Habituellement	2	2	11
Conseillé par la vétérinaire après analyse des résultats	4	7	4

Suite aux passages en exploitation, les éleveurs ont changé de pratique de déparasitage.

Grâce aux dosages de pepsinogène, les éleveurs déparasitent leurs animaux au cas par cas en fonction des résultats obtenus.

Objectif = Inciter les éleveurs à utiliser ce service car plus précis (pas d'achat de produit antiparasitaire inutile).

Peut faire économiser de l'argent aux éleveurs en achetant moins de produit car traitement sélectif.

Conclusion

Dans l'ensemble, le service de dosage du pepsinogène est réalisable en exploitation. Ce service répond à l'attente des éleveurs bovins allaitants en leur améliorant le travail et les performances sur le terrain, tout en impactant le moins possible leurs charges. Pour finir ce service répond aux enjeux environnementaux qui sont importants pour demain.

Etienne DEFAYE



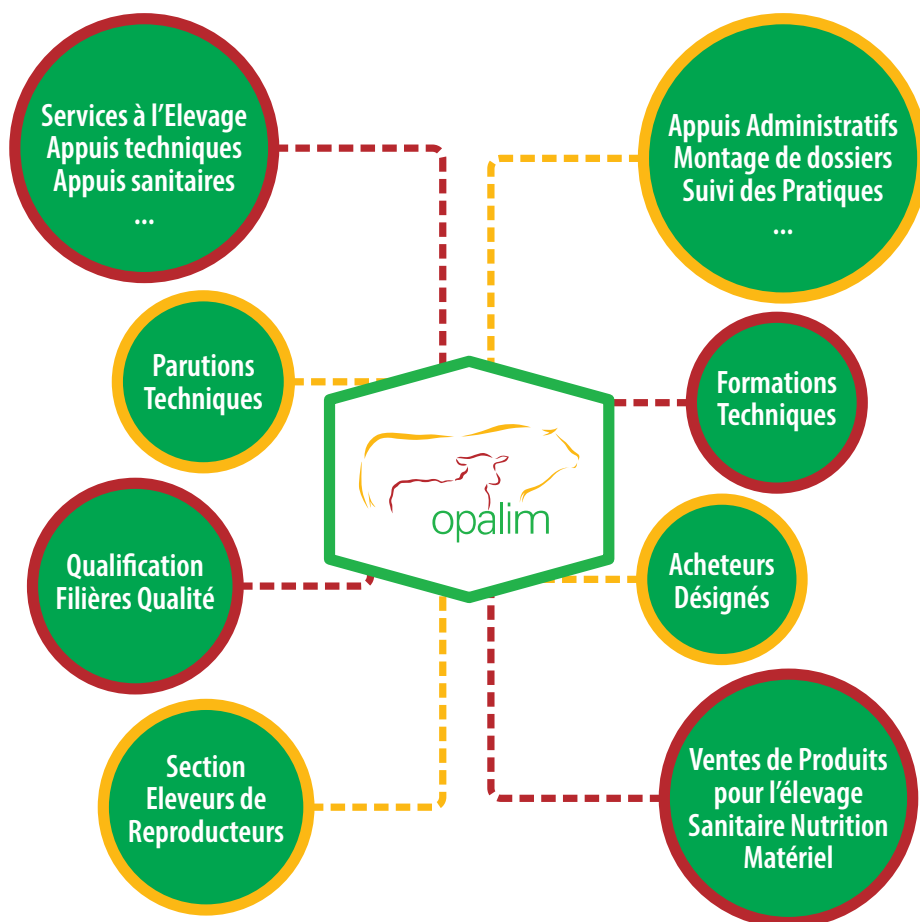


Assemblée Générale d'Opalim - Juin 2024

C'est à Saint-Junien, en Haute-Vienne, le 14 juin dernier que c'est déroulé l'assemblée Générale Ordinaire d'OPALIM.

Lors de la partie statutaire, il a été fait état de l'activité de notre association pour l'année 2023 et aussi présenté de façon exhaustive l'offre d'accompagnement qu'OPALIM apporte à ses adhérents :

- « Services à l'élevage » : 620 ont bénéficié d'un suivi sanitaire en 2023, des appuis techniques à la reproduction en élevage a aussi été apportés grâce à 800 échographies bovines et plus de 8000 sur des brebis, 126 éleveurs ont aussi bénéficié d'accompagnement de la part de nos techniciens, et particulièrement 37 conseils en nutrition ou en ambiance bâtiment ;
- « Les appuis administratifs » sont aussi régulièrement proposés et à ce jour 71 éleveurs ont fait confiance à OPALIM pour le montage de dossiers. Pour les subventions bâtiment du nouvel appel à projet, 26 ont sollicité un accompagnement dans la réalisation du DUERP de leur exploitation et enfin, 56 certifications HVE ont pu être obtenues ;
- « Certification Label » : En 2023, 127 élevages ovins et 777 élevages bovins produisent sous signe de qualité.



- Enfin les ventes aux enchères de reproducteurs organisées en 2023, ont permis la commercialisation de 25 taureaux reproducteurs de nos adhérents.

Le Président Patrick BLANC a ensuite exprimé sa satisfaction de voir OPALIM, depuis plus de 30 ans, assurer toujours avec la même efficacité un service au quotidien à plus de 1 000 éleveurs, et à une centaine de marchands désignés ; et d'avoir été capable de s'adapter aux nouveaux enjeux du monde de l'élevage. Comme par exemple, être devenu un partenaire dans le conseil en nutrition, notamment quand les fourrages, en qualités et en quantités ne sont pas au rendez-vous.

Il a aussi insisté sur le fait que « dans ce monde qui bouge, l'éleveur ne doit plus être la variable d'ajustement ». Et que puisque les réponses évoquées par l'Etat, à l'occasion des mobilisations des agriculteurs en début d'année, se font encore attendre, c'est « aux éleveurs et acheteurs ensemble de mettre en place des outils qui permettront de pérenniser un avenir commun, en le prenant en main au plus vite ».

En rappelant qu'OPALIM est la première OPNC de Nouvelle-Aquitaine, Patrick BLANC affirme son souhait qu'elle soit l'acteur principal, dans la mise en place des outils, qui permettront « à l'éleveur de ne plus être

le dernier métier à ne pas discuter du prix de revient de sa production ». Et en rappelant, que d'ores et déjà, OPALIM est en capacité à accompagner chacun dans le calcul des coûts de production et dans la maîtrise de ces derniers, et ainsi permettre aux éleveurs qui le souhaiteront de savoir construire un prix et d'être appuyés pour le faire reconnaître.

Le président a enfin introduit la présentation de Monsieur Xavier Nicolle, délégué régional INTERBEV, sur la contractualisation dans l'élevage bovin, en rappelant que des contrats, allant de 1 ans à 20 ans, existent déjà dans l'agriculture, notamment pour les productions végétales et les productions d'énergie (photovoltaïque, méthanisation); alors « pourquoi pas en élevage, sans pour autant être de l'intégration ».

Xavier Nicolle, après avoir présenté la genèse et les ambitions de la contractualisation, a rappelé que le souhait de toute « la profession » est que le contrat en viande bovine soit un élément pour sécuriser les ventes et valoriser le coût de production.

La contractualisation à travers la loi Egalim en 3 temps :

- La loi Egalim a fixé un cadre réglementaire pour ces contrats, en 3 principes : une contractualisation tout au long de la chaîne de commercialisation ; un contrat écrit obligatoire en amont de la chaîne entre l'éleveur et son premier acheteur ; et enfin la sanctuarisation des matières premières agricoles dans les contrats aval.
- Les caractéristiques qu'un contrat doit indiquer sont : un volume d'animaux, une durée (au minimum 3 ans) et un prix. L'éleveur pourra fixer un prix de vente déterminable grâce une formule de calcul basée sur des indicateurs de référence, comme un indicateur lié au coût de production, un indicateur lié au prix du marché et un indicateur relatif à la qualité. Il apparaît aussi nécessaire d'intégrer un tunnel de prix fixant une borne minimale et une borne maximale à cette formule de prix. Enfin des clauses de revoyure doivent exister dans le contrat pour en permettre la renégociation, lorsque les conditions de production ou de marché changent significativement.
- Une fois le contrat préparé, l'éleveur doit le soumettre à ses premiers acheteurs, et entamer une négociation si besoin. Une fois le retour de l'acheteur connu et que le prix et les conditions sont gagnantes pour les deux co-contractants, il ne reste plus qu'à signer !



**Spécialiste des viandes de Boeuf,
de Veau et d'Agneau du Limousin.**

**Nous proposons le meilleur de nos
éleveurs à une clientèle
variée (boucherie, GMS, export, ...).**

ABATTOIR - ATELIER DE DECOUPE :

**La Croix du Breuil
87250 Bessines-sur-Gartempe
Tél : 05 44 25 25 25 | Fax 05 55 76 19 23**

www.somafer.com

Guillaume GAYAUD



Une enquête pour comprendre la perception de la contractualisation

Afin d'évaluer une potentielle évolution du cadre législatif et réglementaire des lois Egalim et, plus globalement, des négociations commerciales, une consultation en ligne lancée par l'Etat vient de se terminer et plus de la moitié des réponses ont été faites par des agriculteurs.

Résultat : sans être évidemment plébiscitée, il apparaît que la contractualisation tripartite doit se généraliser (65 % des sondés y sont favorables). Près des 2/3 des réponses espèrent même une contractualisation écrite obligatoire. Peu souhaitent cependant laisser la place à des dérogations sectorielles.

Pour ce qui est du contrat en lui-même, plus de la majorité des participants estime qu'un modèle obligatoire est nécessaire. Pour 42 % ce modèle doit être rédigé par les interprofessions et pour 27 % la loi doit détailler précisément les clauses obligatoires.

Toujours pour le plus grand nombre (44%), la durée doit être fixée par les contractants eux-mêmes. Si ce sondage conforte aussi la volonté de « sanctuariser » les coûts de productions dans la détermination du prix de vente (68%), près d'une réponse sur quatre affirme que ces indicateurs de coûts de production ne sont cependant pas suffisants ; et qu'il faut tenir compte des cours du marché et y intégrer aussi des critères de qualité.

Si les attentes concernant les aspects « techniques » de la contractualisation semblent claires, il est aussi nettement exprimé que son application est complexe (pour 52 % des sondés) et empêche alors la réalisation de contrat entre les agriculteurs et leurs premiers acheteurs.

Enfin, s'il semble évident, au travers cette enquête, que la contractualisation peut apporter des solutions, elle montre aussi qu'à l'heure actuelle, elle peine à se mettre en place. En effet, pour plus de la moitié des agriculteurs : 52%, aucun contrat n'a été adressé au premier acheteur. Et, lorsqu'il a été adressé, les agriculteurs sont peu à avoir exprimé avoir été capables d'en maîtriser tous les éléments (seulement 15 % estiment avoir contrôlé la négociation du prix et 9 % ont su activer les clauses de révision).

Si comme dans tous les sondages, ces résultats restent à confirmer à plus grande échelle. Il apparaît néanmoins que si la réalisation de contrat puisse être une voie possible pour sécuriser les revenus des exploitants ; que ce qui est certain, c'est que dans cette démarche, les agriculteurs auront besoins d'être guidés et appuyés.

OPALIM aura évidemment toute sa place dans cet accompagnement, et travaille déjà à l'acquisition de méthodes et d'outils sur le sujet, afin de renforcer ses compétences et de proposer à tous les éleveurs qui le souhaiteront de pouvoir, dès l'automne 2024, trouver les ressources nécessaires à la maîtrise de cette contractualisation.

Guillaume GAYAUD





2024, une année fourragère hors norme, comment s'y adapter ?

Les récoltes de printemps 2024 ont été pour le moins compliquées, sacrée année à 13 lunes d'après les anciens. Une partie des fourrages ont été récoltés en avril, à la bonne date, mais le plus gros des volumes a été fait sur mai, voir juin, moins riches, parfois très humides.

Il est temps de faire un état des lieux et de réfléchir à la suite de l'année, comment valoriser ces fourrages, quels sont leurs caractéristiques, et que peut-on faire d'ici la fin d'année pour garantir un hiver tranquille sur le troupeau.



Des volumes maïs peu de valeurs

Les graminées sont globalement faibles en protéines. Les pieds dans l'eau elles ont peu valorisé l'azote apportée, quand on a pu l'apporter à l'heure. Ça n'était pas les grosses chaleurs non plus, donc coté sucres et énergie, on est dans la moyenne, pas plus. Par contre les volumes sont satisfaisants, voir élevés pour les récoltes tardives. On a l'essentiel des récoltes entre 10 et 13% de MAT avec moins d'énergie que l'an dernier.

Les légumineuses elles, ont surnagé, mais on a perdu du temps, donc du tonnage annuel. La date de la 1^{ère} coupe de luzernes détermine généralement le nombre de coupes, et on a souvent perdu 1 coupe. Coté valeurs elles sont dans la norme, bonnes à très bonnes.

Les trèfles sont du même calibre que d'habitude, simplement dans les mélanges ils ont pu finir par se couler et s'abimer au sol. Dans ce cas il ne fallait pas être trop gourmand et lever la faucheuse pour éviter la terre et le « composté » dans les stocks.

Les méteils se sont bien débrouillés globalement avec des présences de vesces et féveroles très importantes dans les mélanges qui en comportaient et des céréales moyennement développées. On a beaucoup d'analyses à plus de 14% de MAT et les UFL approchent les 0.8, voire plus.



**COMMERCE
de BESTIAUX
EXPORTATION**

**Ets Henri et Philippe
DUBOIS**

**LES ALLOIS - LA GENEYTOUSE
87400 SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT**

**Philippe DUBOIS : 06.08.10.75.13
Jérôme MAUSSET : 06.14.18.83.37
Email : dubois.hp@wanadoo.fr**



**CHRISTIAN
DEBLOIS
et fils**

**COMMERCE DE BESTIAUX
ABATTEUR
BOVINS - OVINS**

87250 BESSINES-SUR-GARTEMPE

Tél. 05.55.76.08.87

Christophe DEBLOIS : 06.83.89.01.11

Laurent LACHAUD : 06.13.73.95.49

Email : christian.deblois@wanadoo.fr



Terre dans l'ensilage = danger !

Vous avez fait votre chantier dans de très mauvaises conditions, attention à la terre !

Elle se mesurera avec les CENDRES et/ou Matière minérale dans vos analyses.

Cendres	67,2	g/kg	■	■	■	■
----------------	------	------	---	---	---	---

Normes

- De 3 à 5 % dans le maïs,
- De 6 à 8 % dans les herbes et graminées,
- De 8 à 10 % dans les légumineuses

2 risques : une mauvaise conservation/mauvaises fermentations et des spores butyriques qui passent dans le lait, entraînant des diarrhées sur les veaux.

Comment valoriser ces fourrages - plusieurs cas de figures :

Arbre de décision Fourrages 2024

#1

J'ai assez de stocks

Validé par bilan fourrager 2024

Prévoir plus de céréales pour corriger le manque d'énergie

Prévoir un apport de tourteau azoté pour les vaches en lait et les génisses

Ne pas trop charger la ration en fibres dures - foin ou paille

#2

Je n'aurai pas assez de fourrages cette année

Jusqu'à début juillet : semer un sorgho fourrager ou un Moha/Avoine + trèfle pour compléter le stock.

Achat de foin avant l'hiver

Redimensionner le cheptel, limiter l'engraissement



Bilan fourrager et analyses de fourrages indispensables !

Ration VA en lait comparaison 2023/2024

Mois par rapport au vêlage	2023	2024
foin pré 2023 (kg)	6,00	6,00
Minéraux 5P/15Ca/5Mg (kg)	0,0800	0,0800
Tourteau de colza (kg)	0,00	0,700
Blé tendre (kg)	1,00	1,10
Maïs (kg)	1,00	1,10
Enrub pré 2023 50%MS (kg) 7.5kg MSèche ingérée	15,00	0,00
Enrub pré 2024 40%MS (kg) 7.1kg MSI	0,00	18,00

En conclusion, plus encore que les années précédentes, ANTICIPEZ ! Dès la fin d'été prenez le temps de faire un vrai bilan fourrager complet et précis, et des analyses de fourrages. En fonction, vous ajusterez au mieux les complémentations, et pourrez vous positionner rapidement si besoin pour réserver des céréales ou des tourteaux. Ainsi organisés, vous pourrez attaquer la fin d'année le plus sereinement possible.

Yan MATHIOUX
Nutritionniste Indépendant



Quelles alternatives à la litière de paille ?

En 2020, nous nous étions interrogés sur le prix de la paille, lors des sécheresses, et sur les alternatives possibles en matière de litière. Aujourd'hui, les conditions climatiques du printemps bien que totalement différentes pourraient avoir les mêmes incidences sur la capacité de certaines d'exploitations à maîtriser leur approvisionnement ou leur autonomie pour le « paillage » de leurs bâtiments. Si un bâtiment de conception efficace peut permettre des économies de paillage, il existe aussi différentes matières de remplacement :

4 m³ de bois déchiqueté, issu de votre exploitation, peut remplacer 1 tonne de paille. Epandu en stabulation, à l'aide d'un godet ou avec une pailleuse, ces copeaux ont un fort pouvoir absorbant et assèchent la litière. Le compostage est nécessaire pour que le bois puisse se dégrader après l'épandage.

Le miscanthus « hybride » (miscanthus x giganteus), graminée résistante au froid et aux sécheresses, atteignant un rendement maximal à partir de 5 ans. La mise en place en stabulation se fait au godet, sur une épaisseur de vingt centimètres. Ensuite, il est possible de remuer la litière tous les jours, ou d'ajouter dix centimètres dès que la litière est sale. Comparée à une

litière à paille, la quantité de fumier à épandre sera plus faible.

La dolomie, amendement calcomagnésien (basique pH 7,5 à 8), composé à 30% de calcium (Cao) et à 20% de magnésium (MgO), a un fort pouvoir absorbant, grâce à sa granulométrie. La dolomie peut être placée à l'aide d'un godet, en sous-couche associée à un paillage régulier ou alors seule avec apport régulier.

La paille de maïs peut aussi remplacer la paille de céréale cependant, il faut être vigilant sur la qualité à l'achat car un andainage trop bas peut entraîner une quantité importante de cailloux qui peuvent endommager la pailleuse. Attention à son utilisation dans des stabulations de naissances : la litière peut avoir tendance à chauffer.

La balle de riz, coproduit du décorticage du grain de riz, peut être stockée en bottes ou en vrac. Sa mise en place toujours à l'aide d'un godet, doit se faire sur une hauteur de quinze centimètres après chaque curage. Au bout d'un mois, il faut en ajouter régulièrement ou apporter de la paille. Le fumier peut s'épandre directement sur les parcelles.

Tableau comparatif des différentes alternatives à la paille

	Avantages	Limites
Bois déchiqueté	• Drainage • Absence de fermentation, ce qui limite la multiplication d'agent pathogènes • Economie faite sur la quantité de paille • Utilisation et entretien des haies et arbres présents autour des parcelles	• Réalisation d'un compostage pour épandre le fumier • Réaménagement du bâtiment de stockage • Si aucune paille : Risque d'inconfort
Miscanthus	• Peu appétant • 3 fois plus absorbant que la paille • Réduction du coût annuel à long terme • Diminution de la formation d'ammoniac • Moins de poussière • Gain de temps • Moins de volume de fumier à épandre	• Investissement coûteux à court terme • Changement de matériel agricole • Retour sur investissement à long terme • Mobilisation d'une parcelle pendant plusieurs années
Dolomie	• Economie faite sur le temps de travail, paillage effectué en plus petite quantité • Diminution de la formation d'ammoniac • Apport de Cao et de MgO dans le fumier permet de basifier le sol • Diminution de la température de la litière • Fréquence de curage diminué et donc un volume de fumier à épandre moindre	• Remplacement total de la paille inintéressant
Paille de maïs	• Prix au tonnage plus faible	• Risque de présence de pierres dans les bottes • Risque d'échauffement de la litière
Balle de riz	• Moins de poussières • Température monte très peu par rapport à la paille • Teneur en azote égale à un fumier pailleux • Teneur en phosphore supérieure à un fumier pailleux • Utilisation unique : pas besoin de pailleuse • Fréquence de curage diminuée et donc un volume de fumier à épandre moindre	• Prix dépend du transport • Stockage en vrac : nécessite un bâtiment adapté • Stockage en bottes : un peu plus cher • Élément volatil • Les glumes se collent aux poils humides (veau naissant)
Bâtiment économe	• Consommation de paille limitée • Curage de la litière réduit • Zone de couchage plus facile à maintenir propre	• Nettoyage quotidien • Nécessite la création d'un stockage • Nécessite un achat ou le partage d'un épandeur à lisier • Aire de raclage à l'arrière : nécessite une largeur de bâtiment supplémentaire. • Bâtiment difficilement modifiable



Les tiques au taquet !

Une présence accrue au printemps

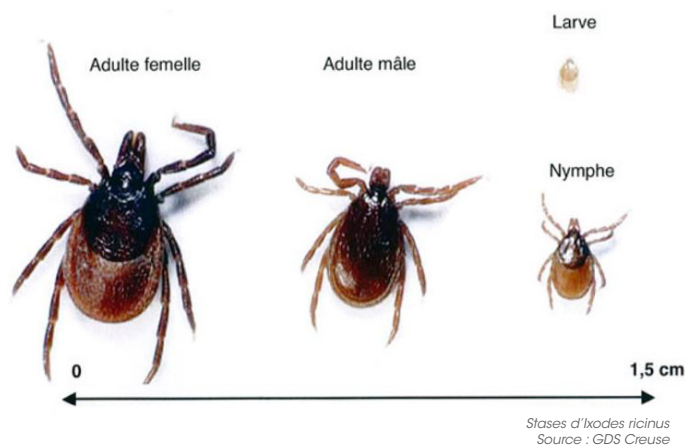
Le printemps est enfin arrivé et avec lui, les tiques sont de sortie. Ces parasites aiment en effet particulièrement les températures modérées du **printemps** et de **l'automne** mais si l'hiver est doux, elles peuvent être présentes tout au long de l'année.

5 espèces de tiques sont retrouvées en France métropolitaines chez les bovins et les ovins et parmi elles, *Ixodes ricinus* est la plus fréquente. Pour survivre, elle a besoin d'un taux d'humidité assez élevé d'où sa présence en zones boisées ou dans les **pâtures surtout celles entourées de haies ou de sous-bois** pour pouvoir jouir de couverts végétaux.

Les tiques vivent plusieurs années : 2 à 4 ans pour *Ixodes ricinus* et leur cycle se décompose en 3 phases appelées « stases » : (œufs >) larve > nymphe > adulte (> œufs).

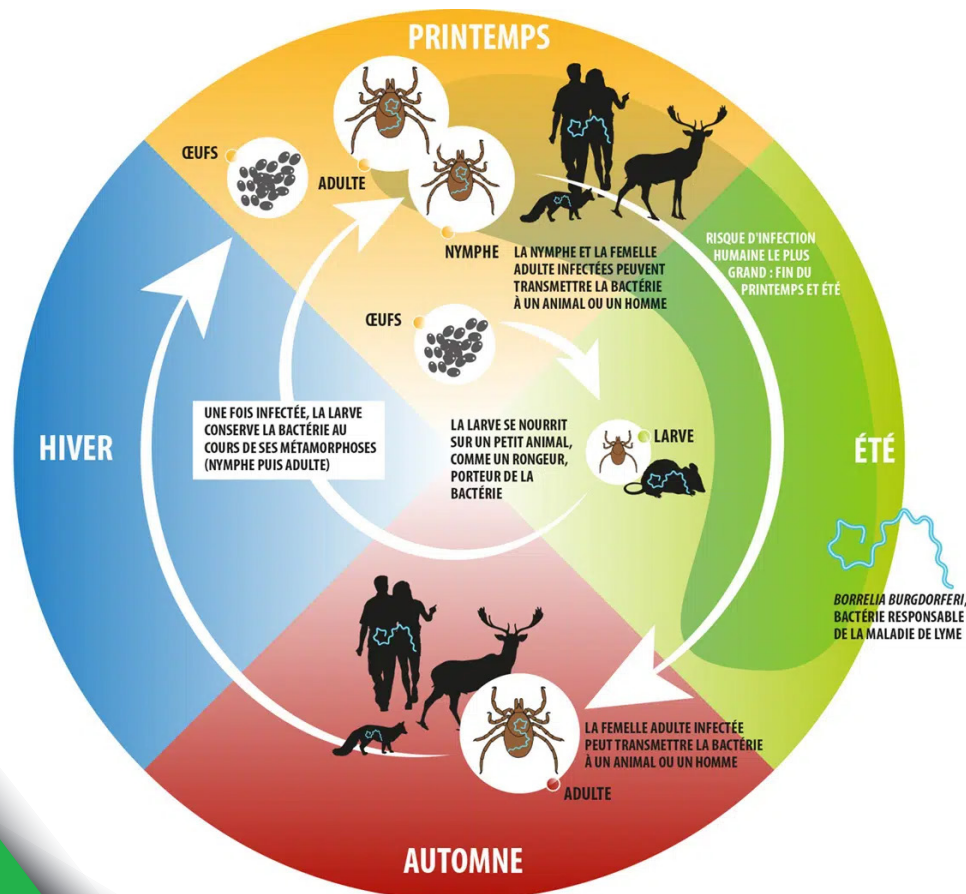
Les 3 stases sont **hématophages** c'est-à-dire qu'après chaque mue, la tique se fixe sur un hôte pendant 3 à 10 jours pour se nourrir de sang. Si c'est une femelle, elle prendra 2 repas supplémentaires une fois adulte : lors de la reproduction et lors de la ponte (le mâle adulte quant à lui ne s'alimente plus, il ne pense qu'à se reproduire !)

Ixodes ricinus parasite un grand nombre d'espèces différentes et la taille des stases est proportionnelle



à celle de leurs hôtes : les larves parasitent en effet davantage les petits mammifères et les oiseaux, les nymphes les espèces de taille moyenne (hérissons, écureuils, blaireaux, renards...) et les femelles adultes les grands ruminants sauvages (chevreuil) ou domestiques (bovins, ovins).

Les tiques passent la majeure partie de leur vie à même le sol : c'est là que se dérouleront leurs phases de développement, de mue et de ponte. Elles seront présentes sur leurs hôtes uniquement pour leur repas sanguin : perchées sur les herbes hautes, des récepteurs au gaz carbonique au niveau des pattes avant, leur permettent de détecter la présence de leur future victime !



Cycle d'*Ixodes ricinus*, vectrice de *Borrelia burgdorferi* (responsable de la maladie de Lyme)

Un rôle vectoriel majeur

Certains animaux peuvent présenter une anémie en cas d'infestation très massive mais c'est surtout sa capacité à transmettre des agents pathogènes, responsables de maladies, qui rendent la vigilance contre les tiques indispensable : on parle de **maladies vectorielles**.

En effet, dès son premier repas au stade de larve, la tique peut se contaminer par une bactérie ou un parasite présent chez l'hôte sur lequel elle a pris son repas. Elle peut ainsi conserver l'agent pathogène durant ses mues successives et rester infectée tout au long de sa vie : elle devient alors vectrice de cet agent pour d'autres hôtes comme les ruminants ou l'Homme, qu'elle contaminera lors des repas sanguins suivants. Cependant, une « piqure » de tique n'induit pas systématiquement la

transmission du germe à l'hôte car toutes les tiques ne sont pas porteuses d'agents pathogènes et, même lorsqu'elles sont infectées, elles ne transmettent pas systématiquement l'agent pathogène à l'animal lors des repas suivants.

Quelles maladies peuvent être transmises par les tiques ?

On distingue 5 maladies pouvant affecter les bovins et parfois les ovins (toutes peuvent être transmises par *Ixodes ricinus*) :

La piroplasmose :

Elle est transmise par un parasite (*Babesia divergens* ou *ovis*, qui a donné son nom à la maladie, la babésiose) qui détruit les globules rouges de l'hôte infecté. 3 à 5 jours après la piqure, les symptômes observés sont l'hyperthermie (**température > 40°C**) et ceux dus à la destruction des globules rouges : l'**émission d'urines foncées (rouges à noires)** et la présence d'une **anémie (muqueuse pâles)** voire d'un **ictère (muqueuses jaunes)**.

L'anaplasmose :

L'agent pathogène responsable de cette maladie est une bactérie (**Anaplasma marginale**) qui détruit également les globules rouges mais l'hémoglobine issue de leur destruction n'est pas libérée : les urines peuvent également être foncées mais elles ne contiennent pas d'hémoglobine. Outre l'hyperthermie, la clinique est dominée par une **anémie** d'où son surnom de « piro blanche », et parfois des douleurs articulaires, des troubles neurologiques et des **avortements**.

L'ehrlichiose :

Également induite par une bactérie (*Anaplasma phagocytophilum*) qui affecte cette fois les globules blancs, l'ehrlichiose provoque un « **syndrome grippal estival** » (hyperthermie, pneumonie et dans 10% des cas, un œdème des pâturons) et des **avortements**. Attention, ces symptômes associés à la saisonnalité (printemps, automne et parfois été) peuvent être confondus avec des strongyloses respiratoires.

La maladie de Lyme :

Borrelia burgdorferi est la bactérie responsable de la maladie de Lyme ou borréliose. Les **symptômes sont peu évocateurs** et la maladie évolue souvent vers la **chronicité**. La maladie se traduit par une fatigue, une inappétence, de la fièvre et des arthrites et boiteries récidivantes. Des avortements sont également possibles.

La fièvre Q :

L'infection par la bactérie *Coxiella burnetii* peut être **asymptomatique** chez les ovins et les bovins. Les principaux symptômes observés seront des **troubles de la reproduction** (avortements et troubles de la fertilité) et des affections néonatales (nouveaux nés mous, chétifs, mortalité). A la différence des 4 autres maladies vectorielles transmises par les tiques, le mode de transmission majoritaire de la fièvre Q est la

transmission par voie aérienne. Attention, il s'agit d'une **zoonose** !

Plutôt prévenir que guérir :

Malgré la mise en place de traitements basés sur l'administration d'antibiotiques, de traitements de soutien (anti-inflammatoires, perfusions, transfusions...) et d'imidocarbe (molécule qui possède la capacité de détruire les agents responsables de la piroplasmose, de l'anaplasmose et de l'ehrlichiose), l'issue peut être fatale surtout lors d'une prise en charge tardive.

Exceptée pour la fièvre Q, aucun vaccin n'est disponible pour ces maladies. La prévention doit donc se baser sur 2 mesures indissociables :

- Des **mesures agroenvironnementales** telles que la pose de clôtures électriques éloignant les animaux des haies et le broyage des zones en friche afin de limiter la présence des tiques ;
- La mise en place d'une **immunité** en privilégiant des contacts réguliers. Les jeunes animaux étant moins sensibles, il est donc judicieux de laisser paître les génisses de renouvellement, de manière contrôlée, dans des parcelles identifiées comme à risque.

La **chimioprévention** avec l'utilisation de l'imidocarbe en préventif permet la mise en place d'une immunité, tout en évitant les manifestations cliniques de la piroplasmose, de l'anaplasmose et de l'ehrlichiose. Elle pourra être utilisée lors de l'introduction de nouveaux animaux dans des parcelles à risque, ou bien sur des animaux à risque (gestantes) dans des nouvelles parcelles dont le statut est à risque ou inconnu.

A l'inverse, l'utilisation d'antiparasitaires externes (en pour-on ou en pulvérisation et avec plus ou moins de rémanence selon les produits) protège des « piqures » de tiques mais ne permet pas la mise en place d'une immunité. Elle pourra cependant être un atout dans le traitement des animaux infestés.

Enfin, la lutte contre les tiques devra également s'appliquer à nous, éleveurs, techniciens et vétérinaires puisque certaines de ces maladies sont transmissibles à l'Homme : souvent diagnostiquées tardivement, elles peuvent engendrer de graves symptômes, parfois sur un mode chronique. N'oublions pas : « Dans les prés à tiques, ne te découvre pas d'un fil » !

Marion AMIGOU



La génétique en bovins allaitants, un élément zootechnique à ne pas négliger.

Techniques de Sélection Génétique

Sélection Traditionnelle

Historiquement, la sélection génétique chez les bovins allaitants reposait sur l'observation et la sélection des individus présentant les meilleurs traits. Les éleveurs choisissaient les reproducteurs en fonction de leur conformation physique, de leur robustesse et de leur productivité. Bien que cette méthode ait ses mérites, elle est limitée par la variabilité des environnements et des conditions d'élevage.

Sélection Assistée par Marqueurs (MAS)

Avec l'avènement de la biotechnologie, la sélection assistée par marqueurs (MAS) a révolutionné l'élevage. Cette technique utilise des marqueurs génétiques pour identifier et sélectionner les animaux porteurs de gènes favorables, permettant une amélioration plus rapide et plus précise des traits désirés. Par exemple, des marqueurs peuvent être utilisés pour augmenter la résistance aux maladies, améliorer la croissance ou optimiser la qualité organoleptique de la viande.

Séquençage du Génome et Édition Génétique

Le séquençage complet du génome bovin a ouvert de nouvelles perspectives en matière de sélection génétique. L'édition génétique, notamment grâce à des technologies comme CRISPR-Cas9, permet de modifier spécifiquement des gènes pour introduire ou supprimer des caractères précis. Cependant, ces techniques soulèvent des questions éthiques et réglementaires, et leur application dans l'élevage reste encore en débat.

Caractères de Sélection

Productivité

La productivité est un critère majeur, incluant la croissance, la valorisation de la ration et la qualité de la viande. Les éleveurs recherchent des bovins qui atteignent un poids optimal rapidement et efficacement, tout en produisant une viande de qualité. Mais surtout en gardant des animaux économiquement viables.

Santé et Résistance aux Maladies

La résistance aux maladies est essentielle pour réduire les pertes et les coûts vétérinaires. La sélection de bovins présentant une meilleure immunité naturelle permet de minimiser l'utilisation d'antibiotiques avec le phénomène d'antibiorésistance et permet d'améliorer le bien-être animal.

NÉGOCE DE BESTIAUX

MAISON ARSICAUD
Depuis 1890

LA ROCHE SUR YON
MARANS
ROCHELLE
NIORT
POITIERS
ILE DE RE
ROCHEFORT
SAINTES
ILE D'OLÉRON
ROYAN
COGNAC
ANGOULÊME

Ferme de l'Aventure
17230 Marans
Tél 05 46 01 11 53
arsicaud.maison@wanadoo.fr

www.maison-arsicaud.com

Reproduction

La fertilité et les qualités maternelles sont des traits cruciaux pour les bovins allaitants. Les éleveurs sélectionnent des vaches avec de bonnes performances reproductrices (IVV, Avel) et des qualités maternelles (ALait, IVMAT) pour assurer un renouvellement efficace du troupeau. Et ainsi, tendre vers les améliorations génétiques souhaitées.

Enjeux Éthiques et Économiques

Durabilité Économique

La sélection génétique représente un investissement important en termes de temps et de ressources financières. Les éleveurs doivent donc évaluer les bénéfices économiques à long terme, notamment en ce qui concerne le rendement et la réduction des coûts vétérinaires. Tout en maintenant son objectif de productivité d'un veau par vache par an.

Diversité Génétique

Il est crucial de maintenir une diversité génétique au sein des troupeaux pour éviter les problèmes de consanguinité et préserver la résilience face aux maladies et aux changements environnementaux, des enjeux de plus en plus forts. Une sélection trop restrictive peut réduire cette diversité et augmenter les risques pour les populations bovines.

Pour conclure, la génétique chez les bovins allaitants offre des opportunités significatives pour améliorer les performances et la santé des troupeaux. Cependant, elle s'accompagne de défis éthiques et économiques qu'il est essentiel de prendre en compte. En intégrant des techniques modernes tout en respectant le bien-être animal et la diversité génétique, les éleveurs peuvent contribuer à un élevage plus efficace et durable.

Gwendal BOUCHER



Animal

FR

Date de naissance

PN

PAT 120

PAT 210

GMQ



Animal

Père

GPP

GMP

Mère

GPM

GMM

Grâce à l'étude de la généalogie des reproducteurs inscrits, il est possible d'estimer leurs qualités génétiques grâce aux parentaux reconnus dans la race et leurs qualifications (RR, RRE).



Index	IFNAIS	CR	DM	DS	ISEVR	ALAIT	IVMAT
	105	103	115	100	113	104	108

Si les bons taureaux peuvent améliorer drastiquement la génétique d'un troupeau, un mauvais choix suffit pour la détériorer. Et les conséquences économiques qui en résultent peuvent être lourdes. Les index, ne sont que des estimations de la réalité ! Il ne faut pas oublier que le facteur environnement, joue un rôle crucial dans l'expression du génotype et donc du phénotype. Tel est l'enjeu de la loterie génétique !

IFNAIS (Indice de Facilités de Naissance) traduit l'aptitude d'un veau à naître facilement. Depuis 2005, le calcul cet index est fondé sur 2 critères : la condition de naissance et le poids de naissance. Leur proportion dans le calcul varie selon la race, pour la limousine la condition de naissance représente 10% et le poids de naissance 90% de la base de calcul. La déclaration des poids de naissance est donc primordiale dans la valabilité de l'IFNAIS.

CRsev (Capacité de croissance avant sevrage) traduit l'aptitude d'un animal à gagner du poids entre sa naissance et son sevrage (poids à 210 jours) s'il est correctement élevé par sa mère.

DMsev (Développement Musculaire au sevrage) traduit la conformation bouchère, le rebondi musculaire du veau au sevrage.

DSsev (Développement Squelettique au sevrage) traduit le format de l'animal au sevrage.

FOS : Finesse d'Os au Sevrage, plus les canons sont fins plus la valeur de cet index sera élevée.

ISEVR (Index de synthèse au sevrage) traduit les aptitudes de croissance et de morphologie d'un animal au sevrage pour la production de viande.

Il combine uniquement les effets directs (IFNAIS, CRsev, DMsev, et DSsev) suivant des pondérations appropriées. Cet index concerne tous les types d'animaux et traduit les orientations raciales définies par l'OS.

Avel (Aptitude au Vêlage) traduit l'aptitude d'une vache à vêler facilement de par sa morphologie et/ou à son comportement au vêlage.

ALait (Aptitude maternelle à l'allaitement) traduit l'aptitude d'une vache à bien élever son veau de la naissance au sevrage grâce à son potentiel laitier et à un bon comportement maternel.

IVMAT (Index de synthèse de Valeur Maternelle) traduit l'aptitude d'un reproducteur à produire des veaux de bonne qualité au sevrage en combinant les index d'effets maternels (Avel, ALait)). Il intéresse en particulier les animaux reproducteurs (vaches, taureaux), notamment pour le renouvellement (qualités maternelles des génisses) et les veaux reproducteurs (critère de vente).

À savoir : la valeur de base d'un index est de 100. Pour qu'un critère soit améliorateur il faut qu'il soit supérieur à la valeur de base. À l'inverse si la valeur est en dessous de 100 on considère que l'index est détériorateur.



MELOVINE® : la réussite d'une reproduction planifiée

Les brebis, de races bouchères notamment, sont soumises à la saisonnalité dans leur fonction de reproduction. Cette saisonnalité est pilotée par la photopériode (durée quotidienne du jour/nuit) ; les jours courts stimulent l'activité sexuelle alors que les jours longs l'inhibent.

Même si certaines races voient leur saison sexuelle plus étendue, schématiquement on peut dire :

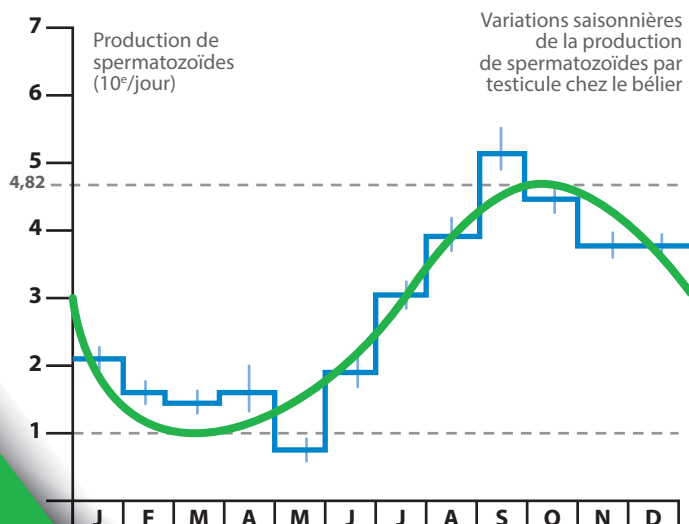
Jour court = saison sexuelle = de Août à Janvier

Jour long = contre saison = de Février à Juillet.

C'est l'alternance des jours longs et des jours courts qui permet le déclenchement de l'activité sexuelle. A la manœuvre, la mélatonine, hormone sécrétée naturellement la nuit, qui régule cette activité.

La Mélovine®, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des implants de mélatonine qui se libèrent de façon continue pendant plusieurs semaines. Ils reproduisent donc les jours courts dans le but de déclencher une activité ovarienne chez la brebis. Les mâles sont également à ne pas oublier ; en effet la spermatogénèse est beaucoup moins importante en jour long, et les béliers ont un comportement sexuel plus calme.



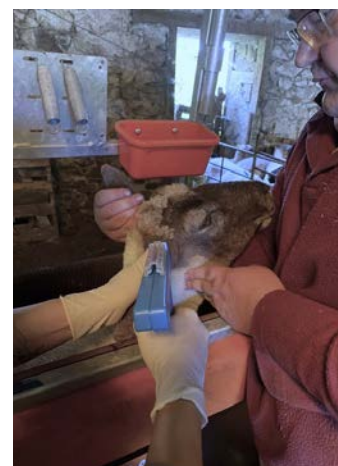
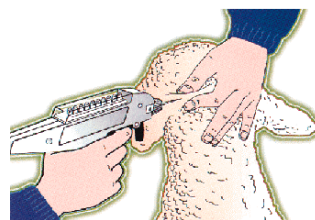
Ces implants permettent de synchroniser les chaleurs des brebis en avance de saison (2 mois maximum) ou même en saison sexuelle. Les intérêts sont multiples :

- Synchronisation des chaleurs des brebis sans utilisation d'éponges et PMSG
- Protocole simplifié avec une seule manipulation des brebis (pose de l'implant uniquement) contre trois avec les éponges (Pose, dépose et injection de PMSG)
- Déclenchement naturel des chaleurs avec plusieurs cycles
- Gain de fertilité par rapport aux protocoles éponges
- Affranchissement des portées de triples ou plus

Au final, une meilleure productivité sans avoir une armée d'agneaux au biberon !

Comment fait-on ?

L'implant est à insérer à la base de l'oreille de la brebis 42 à 45 jours avant l'introduction des béliers. Il est important de planifier correctement ces périodes d'agnelages pour pouvoir anticiper la mise aux béliers.



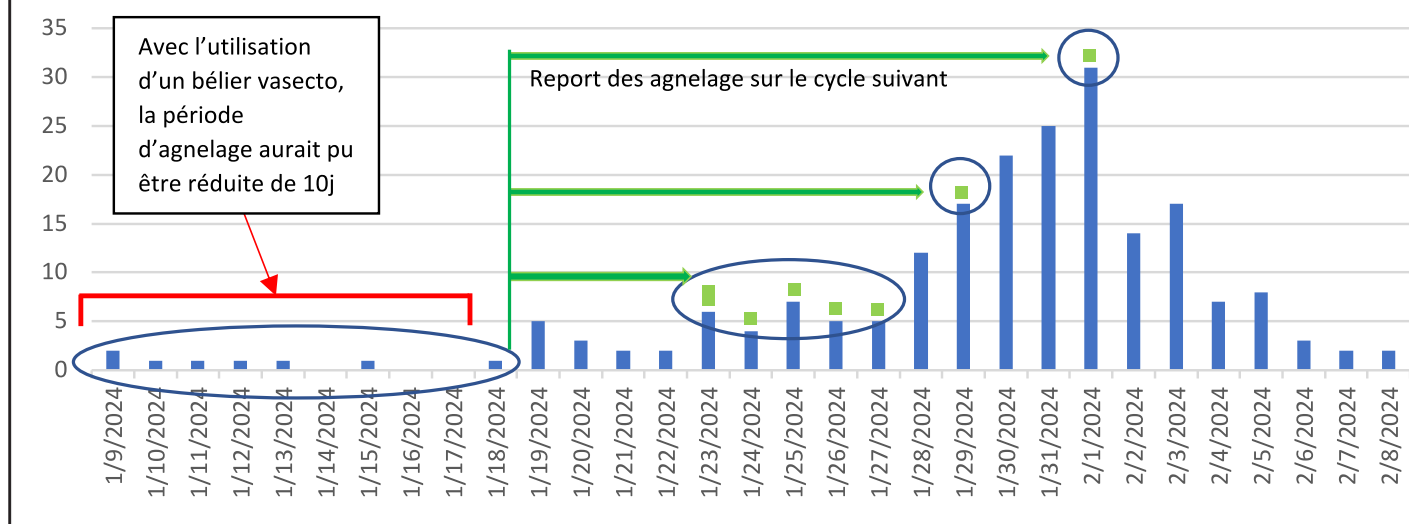
Les béliers peuvent également être implantés 8 jours avant les brebis (ou le même jour que les brebis si cela est plus simple), afin de les stimuler. Deux à trois implants par bélier sont alors préconisés.

Lors de la mise aux béliers, 20 à 25 brebis par bélier sont recommandées (ou moins évidemment !). Là encore, un intérêt de plus en comparaison à des protocoles éponges, beaucoup plus gourmand en nombre de béliers.

Rechercher l'optimisation

L'utilisation de béliers vasectomisés apporte un vrai intérêt pour l'agnelage ; en effet, ils permettent de raccourcir la durée d'agnelage de 8 à 10 jours et ainsi obtenir des agnelages concentrés sur 15 à 20 jours.

Exemple d'une répartition de mises bas de brebis mélovinées



Il est conseillé de laisser les béliers avec les brebis pendant 3 cycles s'il n'y a pas d'utilisation de béliers vasectomisés et 2 cycles si des béliers vasectomisés ont été introduits 10 jours avant les béliers entiers. (attention à bien retirer les « vasecto » à l'introduction des « entiers » afin qu'ils ne leur fassent pas concurrence).

Quels résultats peut-on espérer ?

En termes de résultats, on attend des fertilités de l'ordre de 80 à 90% et une prolificité comparable aux résultats faits en saison sexuelle classique.

Exemple de résultats dans un même élevage : en comparaison, un lot d'éponges et un lot méloviné

Lot de 99 brebis épongées pour un agnelage de février 2024 :



Lot de 90 brebis mélovinées le 23 juin 2023 pour un agnelage de janvier 2024 :



Les règles d'une reproduction réussie restent les mêmes : brebis suffisamment reposées, état satisfaisant, traitement antiparasitaire et vaccins anticipés afin de se prémunir d'éventuels risques sanitaires.

Dernier point, l'utilisation sur les agnelles est possible et à même plusieurs atouts en terme de groupage des agnelages :

- Fini d'attendre indéfiniment au printemps les dernières agnelles qui traînent à agnelier...
- Regroupement des chaleurs d'agnelles d'âges différents (dans la limite du raisonnable tout de même) expliquant parfois cet étalement des mises bas ou une fertilité diminuée due à des grosses agnelles n'ayant pas été saillies par les béliers car leur saison sexuelle était déjà passée à la mise à la repro.

Retenir que pour avoir des résultats satisfaisants, les agnelles doivent avoir un âge et un poids suffisant pour être mises à la repro, et que l'on avancera d'un mois maximum la mise aux béliers par rapport à leur saison classique.

Amélie JUDE



UN CONTRAT POUR SÉCURISER L'EXPLOITATION ET ÊTRE MIEUX RÉMUNÉRÉ

Depuis l'éleveur jusqu'au point de vente, les acteurs de la filière viande bovine française partagent la même passion de leur métier. **Ils sont fiers de proposer une viande bovine de qualité, saine et durable aux consommateurs.** Et pourtant, la baisse du nombre d'éleveurs comme celle du cheptel bovin se poursuit et s'accélère, avec à la clé le risque de creuser le déficit de viande bovine française et l'augmentation des importations.

Pour être encore là demain, chacun doit avoir la possibilité de vivre dignement de son métier, ce qui passe par une juste rémunération de son travail et une visibilité sur l'activité de son entreprise au-delà du court terme.

Pourquoi le contrat est-il un outil d'avenir ?

- Il garantit le débouché des animaux contractualisés auprès de l'acheteur
- Il permet d'anticiper le prix qui va être payé pour les bovins contractualisés à partir de la formule de prix qui a été convenue
- Il tient compte des coûts de production grâce à la prise en compte d'indicateurs dans la clause de prix, pour une stabilité économique de l'entreprise et une meilleure rémunération
- Il permet de se projeter sur plusieurs années pour sécuriser son projet d'installation ou de modernisation
- Il apporte les garanties nécessaires au banquier pour accompagner un projet

Pour l'acheteur, le contrat représente aussi un intérêt. En sécurisant son approvisionnement en bovins et viande française, il lui permet de garantir l'activité de son entreprise dans les prochaines années et de satisfaire ainsi ses clients.

Développer les contrats dans la filière viande bovine, c'est une manière de préserver des éleveurs sur nos territoires, de valoriser notre modèle d'élevage herbager et à taille humaine, et de continuer à proposer demain une viande française durable et de qualité à nos concitoyens.

L'interprofession viande bovine met à disposition des acteurs de la filière des outils, modèles de contrat et propose des formations et un appui personnalisé. Des indicateurs de coût de production de référence sont également disponibles, calculés selon une méthode qui a fait l'objet d'un accord interprofessionnel. **POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ VOTRE FÉDÉRATION OU VOTRE COMITÉ RÉGIONAL.**

<https://www.interbev.fr/contractualisation/>



**SCANNEZ CE QR CODE POUR
DÉCOUVRIR LE PREMIER PODCAST
DE LA SECTION BOVINE D'INTERBEV
« PAROLES DE PROS ».**

